

La littérature provençale à la cour d'Alphonse II d'Aragon

Martin de Riquer

Citer ce document / Cite this document :

de Riquer Martin. La littérature provençale à la cour d'Alphonse II d'Aragon. In: Cahiers de civilisation médiévale, 2e année (n°6), Avril-juin 1959. pp. 177-201;

doi : <https://doi.org/10.3406/ccmed.1959.1089>

https://www.persee.fr/doc/ccmed_0007-9731_1959_num_2_6_1089

Fichier pdf généré le 24/03/2019

Martin de RIQUER

La littérature provençale
à la cour d'Alphonse II d'Aragon

Un des principaux mérites du livre déjà classique d'Alfred Jeanroy, *La poésie lyrique des troubadours* (1), c'est d'avoir esquissé, dans son premier volume, toute une série de petites monographies consacrées à l'étude de la poésie provençale dans les cours. Ainsi le chapitre troisième permet de suivre l'évolution de la poésie des troubadours dans les cours de Poitiers, de Limoges, de Ventadour, de Turenne, d'Ussel, de Toulouse, de Narbonne, de la Provence au sens propre, etc. ; et le chapitre quatrième y est dédié aux cours de la péninsule ibérique : celles de Barcelone-Aragon, de Castille et Léon, de la Navarre et du Portugal. Grâce à cette ordonnance, qui est plus qu'un procédé méthodologique, on se rend compte du sens le plus immédiat de la poésie des troubadours, on comprend la réelle efficacité de ses thèmes et on peut mesurer la portée de ses intentions. La lyrique des troubadours est une lyrique courtoise en tant qu'elle trouve dans les cours sa raison d'être, ses situations, son style et même son vocabulaire poétique. L'ambiance de cour, l'ambiance « courtoise » explique nombre de nuances de la chanson amoureuse, dont les sujets et les termes sont si souvent décalqués sur des principes et des aspects propres à la société féodale. Mais, à côté de la chanson amoureuse, dans la poésie des troubadours existe aussi le sirventés, qui revêt plusieurs modalités, notamment celle du sirventés à intention politique ne reflétant souvent qu'un état d'opinion ou de lutte passager et mouvant, capable de changer en peu de temps et qui peut ne pas être compris dans la cour voisine. De ce point de vue, la poésie des troubadours est réellement une sorte de précédent de la presse de nos jours : elle défend la conduite d'un roi ou d'un petit seigneur féodal, elle attaque quelqu'un qui est antipathique au troubadour ou qui a des opinions différentes des siennes ; elle invente des louanges hyperboliques et en même temps est capable de calomnier et de dénigrer de la façon la plus avilissante. Le fait divers, l'anecdote piquante, le potin le plus insignifiant trouvent très souvent écho dans ces sirventés et nous permettent d'entrevoir des attitudes, des mensonges et des racontars qui ont eu cours au XII^e et au XIII^e siècle, nous offrant un précieux moyen de jeter un peu de vie et de pittoresque sur des personnages et des faits que nous ne connaissons que grâce aux parchemins des archives et à des cartulaires.

Certains historiens regardent avec indifférence ou avec méfiance cette petite histoire, souvent si pleine de passion et de haine, qui jaillit des sirventés des troubadours ; elle est quelquefois exposée dans un style qui nous semble obscur, énigmatique, et qui offre des données difficiles à saisir, manquant de points de repère. D'un autre côté, les philologues ont besoin de toute sorte de ressources pour éclairer et commenter les vers lorsque l'on n'arrive pas à comprendre la portée d'une

(1) A. JEANROY, *La poésie lyrique des troubadours*, Toulouse et Paris, 1934.

accusation ou l'intention d'un éloge peu approprié. Mais quand on peut combiner les deux sources, le document d'archives et la poésie de circonstance, l'horizon s'élargit, on a des chances de pouvoir revivre l'émotion et la passion du passé et même d'expliquer l'opinion la plus intime d'un roi, d'un vassal ou d'une collectivité. Voilà pourquoi des livres comme celui de Milá y Fontanals, *De los trovadores en España* (2), où l'on peut suivre tels événements de l'histoire de la péninsule ibérique vus et interprétés par les troubadours, et celui, plus récent, de Vincenzo De Bartholomaeis, *Poesie provenzali storiche relative all'Italia* (3), ont rendu de grands services, non seulement aux philologues, mais aussi aux historiens du moyen âge.

L'étude des rapports des troubadours avec le roi Alphonse II d'Aragon est intéressante pour des motifs très divers. Tout d'abord la poésie nous offre ici des données qui sont inexistantes dans les autres sources, nous permettant ainsi de compléter la vision de quelques faits pour lesquels nous n'avons que des informations tirées de documents diplomatiques. D'un autre côté, la cour d'Alphonse II est, à la fin du XII^e siècle, un des milieux les plus importants pour l'ancienne poésie provençale, car l'on y trouve rassemblés un grand nombre de troubadours de la plus haute qualité littéraire. Finalement, grâce à l'affection du roi Alphonse pour les troubadours, la lyrique provençale s'est installée en Catalogne ; elle a joui d'une continuité séculaire que nous ne trouvons pas ailleurs. Il faut remarquer encore que la cour des rois d'Aragon, comtes de Barcelone, a été, parmi celles qui accueilleraient des troubadours, la seule cour royale ayant sous son obédience des terres du Midi de la France. Ses princes, comme l'écrit Jeanroy, étaient « plus cultivés, plus artistes que les Plantagenêts, qui s'étaient contentés d'encourager la poésie » (4). La maison royale de France n'avait pas à sa cour de troubadours provençaux et, dans celles de Castille et de Léon, que les troubadours ont si souvent fréquentées et où ils ont été si bien reçus, la poésie en langue provençale n'a jamais été qu'un genre importé, étranger aux intérêts qui y dominaient.

Je dois avertir que j'emploie le terme « provençal » dans son sens le plus large et littéraire, c'est-à-dire comme synonyme de « langue d'oc » ou « occitan ». Nul de ces termes n'est adéquat, chacun d'eux se prête à des discussions, et je me rends très bien compte que cette dénomination de « provençal » est arbitraire. Mais il faut ne pas oublier que cette langue provençale, parlée jadis dans le Midi de la France, et qui fut au moyen âge le véhicule de la poésie des troubadours, n'est pas la même langue que le catalan, qui a une personnalité propre. Le catalan est une langue romane, sœur du provençal, de la même façon que celui-ci est une langue sœur du français. M. Clovis Brunel a publié, entre autres, deux magnifiques volumes : *Les plus anciennes chartes en langue provençale* (5), où nous trouvons des documents rédigés dans le Limousin, l'Auvergne, le Velay, le Rouergue, le Quercy, l'Albigeois, à Orange, Avignon, Marseille, dans le Nîmois, le Narbonnais, le Toulousain, le Comminges... Mais, à juste titre — d'après le seul principe scientifique valable, — sont absentes de son recueil les chartes rédigées en Catalogne et Roussillon.

Il nous faut donc avoir toujours présent à l'esprit que, pour notre Alphonse II, né à Barcelone ou peut-être à Huesca, fils d'un Catalan et d'une Aragonaise, la langue provençale était une langue étrangère, c'est-à-dire que, lorsqu'il a composé un certain nombre de poésies dans cette langue, il lui a fallu l'apprendre et faire un certain effort. Mais le provençal était la langue maternelle d'un grand nombre de sujets et de vassaux d'Alphonse, parce que celui-ci n'était pas seulement roi d'Aragon, comte de Barcelone et de Roussillon, mais aussi marquis de Provence. Le fait prend une signification très importante : le provençal, tout comme le catalan et l'aragonais, était

(2) M. MILA Y FONTANALS, *De los trovadores en España*, Barcelone, 1861, 2^e éd. dans « Obras completas », t. II, Barcelone, 1889.

(3) V. DE BARTHOLOMAEIS, *Poesie provenzali storiche relative all'Italia* (« Fonti per la storia d'Italia », 71-72), Rome, 1931.

(4) JEANROY, *op. cit.*, t. I, p. 192.

(5) C. BRUNEL, *Les plus anciennes chartes en langue provençale*, Paris, 1926/52, 2 vol.

une des langues parlées dans les domaines de ce roi, mais précisément dans les domaines les plus récemment liés à sa couronne, et les plus difficiles à conserver. Alors le problème littéraire devient un problème politique ; je ne veux pas dissimuler ce qu'on pourrait appeler la thèse de mes leçons : l'affection d'Alphonse II pour les troubadours, ses essais poétiques en langue provençale et la provençalisation de la littérature catalane de haute culture ne sont, à l'origine, que le fruit d'une sorte de moyen de propagande politique, moyen qui, au point de vue politique, a échoué, mais qui a eu en revanche un succès très grand au point de vue littéraire, peut-être tout à fait contraire au propos du roi Alphonse.

Rappelons certains faits pour comprendre la portée de quelques allusions historiques que nous trouverons dans les poésies des troubadours du temps d'Alphonse (II comme roi d'Aragon, I^{er} comme comte de Barcelone).

Le père de celui-ci, le comte de Barcelone Raimon Bérenger IV, était frère du comte de Provence Bérenger Raimon, car l'aîné avait hérité le comté de Barcelone de son père, Raimon Bérenger III, et le cadet le comté de Provence de sa mère, Douce. Une même famille, donc, la famille comtale de Barcelone, possédait les deux comtés de part et d'autre des Pyrénées. Bérenger Raimon de Provence décéda en 1144 et laissa un fils mineur dont la tutelle fut confiée à Raimon Bérenger de Barcelone ; ce dernier, pour conserver l'héritage de son neveu, eut à lutter contre les Baus, qui alléguèrent leurs droits à la Provence, et contre les comtes de Toulouse. Mais Raimon Bérenger de Barcelone réussit à conserver l'héritage de son neveu, et s'allia avec Henri II d'Angleterre. Cette situation politique, d'un côté le comté de Toulouse et la maison royale de France, de l'autre le comté de Barcelone et les Plantagenêts, se maintiendra avec une certaine stabilité jusqu'aux débuts du XIII^e siècle.

D'autre part, après la mort du roi Alphonse I^{er} le Batailleur, à la défaite de Fraga, le royaume d'Aragon fut conféré, non sans une certaine opposition, à son frère Ramire, qui, tout moine qu'il était, dut accepter la couronne. La fille de Ramire, Pétronille, se maria avec le comte de Barcelone Raimon Bérenger IV, et ces noces unirent à jamais le royaume d'Aragon au comté de Barcelone, c'est-à-dire à la Catalogne.

Le fils aîné de Raimon Bérenger IV et de Pétronille fut notre Alphonse. On n'est pas d'accord sur la date exacte ni sur le lieu de sa naissance. Il y a des arguments qui permettent de supposer qu'il naquit à Barcelone en 1152 ; mais tout récemment le professeur Ubieta (6) a produit des documents qui peuvent situer l'événement à Huesca au mois de mars 1158. A la mort de son père, Raimon Bérenger IV, en 1162, la tutelle d'Alphonse fut confiée au roi d'Angleterre Henri II, mais en réalité elle fut exercée par son cousin Raimon Bérenger II de Provence. Après la mort de celui-ci, en 1166, Alphonse d'Aragon et de Barcelone réclama son héritage et prit le titre de comte de Provence en concurrence avec Raimon V de Toulouse. La lutte entre les deux rivaux fut longue, plus d'une fois Alphonse envahit les domaines de son ennemi et mit le siège devant Toulouse. A côté de la lutte armée, le roi mena une lutte diplomatique ou féodale contre de petits seigneurs de la Provence ; au cours de ses fréquents voyages dans ce comté il reçut l'hommage d'un grand nombre de possesseurs de fiefs. Le cartulaire appelé *Liber feudorum maior* (7) et les parchemins conservés aux archives de la Couronne d'Aragon, à Barcelone, sont les témoins des multiples serments de vassalité qu'Alphonse reçut au nord des Pyrénées.

Alphonse II, roi d'Aragon, comte de Barcelone et de Provence, maintient pendant tout son règne (1162-1196) une double activité : d'un côté luttés et action politique dans le Midi de la France

(6) A. UBIETO ARTETA, *De nuevo sobre el nacimiento de Alfonso II de Aragón*, dans « Estud. edad media Cor. Aragón », t. VI, 1956, p. 203-209.

(7) *Liber feudorum maior*, éd. F. MIQUEL ROSELL, Barcelone, 1945/47.

pour stabiliser le comté de Provence (8) ; d'un autre côté, combats au sud de ses domaines, contre les Arabes ; il fait avancer l'entreprise espagnole de la « reconquista » (9). Les expéditions d'Alphonse contre les Maures ont été nombreuses et presque toujours couronnées de succès. En 1169 il s'empare de villes aussi importantes que Caspe, Maella et Alcañiz ; en 1170 il arrive jusqu'Alfambra et Guadalaviar ; en 1172 il atteint les remparts de la ville de Valence, il arrive jusqu'à Játiva et détruit un grand nombre de villages et de forteresses sarrasines qui s'opposent à ses armées ; en 1177 il aide le roi de Castille à conquérir Cuenca, fait une expédition dans le royaume arabe de Murcie, jusqu'à Lorca ; en 1179 il attaque Murviedro (l'ancienne Sagonte) et son élan le porte jusqu'à l'Andalousie. Ces expéditions nous font voir en Alphonse II un roi typiquement hispanique : batailleur, courageux dans ses razzias, défenseur de la foi, cherchant à élargir autant que possible les frontières méridionales de son royaume, et fondant ou repeuplant des villes comme Teruel. Ce phénomène, la fondation et le repeuplement de villes, est un aspect très caractéristique de l'histoire d'Espagne au moyen âge.

Pour les troubadours, Alphonse II était un grand seigneur du Midi de la France, d'une catégorie semblable à celle des comtes de Toulouse. Mais c'était aussi un roi qui luttait contre les Sarrasins et conquérait des villes dans des pays lointains, tout comme les héros des chansons de geste. Dans ses entreprises contre les Maures Alphonse n'avait besoin que de son courage et de la vaillance de ses guerriers. Dans sa politique au nord des Pyrénées il lui fallait quelque chose de plus diplomatique et de plus subtil : il devait s'attirer la bienveillance de ses sujets provençaux. Un des éléments qu'il employa avec intelligence pour élargir la portée de cette politique fut la poésie provençale.

Nous possédons un document de la plus haute importance pour connaître la littérature en langue vulgaire à la mode au début du règne d'Alphonse II d'Aragon. C'est le fameux *ensenhamen* qu'un noble catalan, Guerau de Cabrera, adressa à son jongleur Cabra, pièce rédigée au milieu du XII^e siècle (10). Guerau de Cabrera y jette à la face du jongleur l'insuffisance de son répertoire et le peu de connaissances qu'il possède d'ouvrages littéraires. Dans cette impressionnante liste, en 216 vers, sorte d'inventaire d'une riche bibliothèque médiévale qui n'aurait contenu que des productions littéraires, on énumère des troubadours, des romans, des fabliaux, des nouvelles sur l'antiquité et, surtout, des chansons de geste et des récits relatifs à des personnages figurant dans l'épopée. Une grande partie des œuvres et des personnages littéraires cités dans cet *ensenhamen* ne nous sont connus que par des remaniements plus tardifs, ce qui donne à notre texte une importance singulière dans l'histoire des lettres médiévales en langue vulgaire. Mais ici il nous faut envisager l'*ensenhamen* de Guerau de Cabrera comme une sorte d'index des connaissances littéraires qu'on avait en Catalogne au commencement du règne d'Alphonse II.

Ce texte nous permet tout d'abord de nous rendre compte qu'un nombre très considérable de chansons de geste, ou tout au moins de thèmes d'épopée, étaient répandus au sud des Pyrénées. Il va sans dire que les légendes épiques sur Roncevaux et Roland étaient très répandues, sûrement à travers des versions voisines des dérivations rimées de la *Chanson de Roland* et peut-être grâce à d'anciennes rédactions en provençal dont le poème *Ronsasvals* semble être une refonte tardive. Guerau de Cabrera fait allusion à plusieurs personnages épiques qui appartiennent au cycle de Guillaume : c'est ainsi qu'il nomme « Guillelmes lo baron », Anseïs (il s'agit peut-être du héros de la chanson *Anseïs de Cartage*), Vivien (qu'il nomme sous la forme provençale *Vezià*), Aimeri et

(8) J. MIRET y SANS, [La expansión y dominación catalana en los pueblos de la Galla meridional], discurso leído en la Real Academia de Buenas Letras de Barcelona, 1900 ; F.-E. MARTIN, *La politique hors d'Espagne d'Alphonse II, roi d'Aragon (1162-1196), marquis de Provence*, dans « École nat. Chartes, pos. th. », 1902.

(9) M. GUAL CAMARENA, *Precedentes de la Reconquista valenciana*, dans « Estudios medievales », t. I, 1952, p. 189-206.

(10) Publ. en append. dans M. DE RIQUER, *Les chansons de geste françaises*, trad. I. CLUZEL, Paris, 1957, p. 332-354.

Rainoart, le géant qui joue un rôle si important dans la deuxième partie de la *Chanson de Guillaume* et dans celle d'*Aliscans*, et le troubadour n'oublie pas non plus la référence au *tinal* ou *tinel*, le gourdin du fameux géant. Il faut remarquer que toutes ces légendes sur Guillaume et les Aymerides ont nombre d'épisodes qui se déroulent en Catalogne — Gérone, Barcelone, Port-paillart, Balaguer — ou en Aragon — Barbastre, — ce qui explique qu'elles aient pu intéresser les sujets de notre Alphonse.

Mais l'*ensenhamen* révèle encore que, dans l'ambiance catalane du milieu du XII^e siècle, on connaissait des chansons de geste aussi importantes que *Mainet*, *Gormont et Isembart*, *Girart de Roussillon*, *Raoul de Cambrai*, *Amis et Amile*, d'autres enfin peut-être moins considérables, telles que *Aigar et Maurin*, *Aiol et Mirabel*, *Aye d'Avignon*, *Elie de Saint Gilles*, etc. Au surplus, Guerau de Cabrera fait allusion à une chanson de geste perdue qui traitait de la captivité de Charlemagne au château de Montmélian.

Le noble troubadour blâme son jongleur Cabra parce qu'il ignore tout ce riche répertoire. Admettons que Guerau de Cabrera ait fait dans son *ensenhamen* une exhibition un peu pédante de sa culture littéraire ; mais ce qui est sûr, c'est qu'il n'invente ni héros ni légendes, et que les travaux des érudits qui ont étudié cette pièce confirment l'authenticité de ses allusions. Or, si nous admettons que le public catalan du milieu du XII^e siècle connaissait ou pouvait connaître toutes ces chansons de geste dont la plupart se sont conservées en langue d'oïl, nous avons le droit de nous poser un problème : en quelle langue répandit-on en Catalogne ces thèmes d'épopée ? La chanson de geste, malgré tout, est un genre traditionnel, puisqu'elle n'est pas destinée à être lue sur de beaux manuscrits, mais à être écoutée, directement transmise par des jongleurs récitants. Évidemment Guerau de Cabrera ne pouvait pas prétendre que son jongleur Cabra récitât en langue provençale des chansons de geste qui, comme celles de *Gormont et Isembart* ou de *Raoul de Cambrai*, ne sauraient être imaginées qu'en langue d'oïl. D'ailleurs, est-ce qu'un public de langue catalane aurait compris un jongleur récitant en français ? Doit-on conclure qu'il a existé une très large épopée en provençal ? Jusqu'à un certain point, ce n'est pas impossible. Mais je crois plutôt que l'on doit chercher la solution de ce problème dans les possibilités d'accommodation linguistique des jongleurs, capables de s'adapter au milieu linguistique qu'ils trouvaient dans leurs voyages. La langue du *Girart de Roussillon*, par exemple, langue de frontière entre les domaines d'oc et d'oïl, a des chances d'être comprise par des Français tout aussi bien que par des Provençaux, si le jongleur qui la récite a un certain sens linguistique, de la même façon que les clowns de notre cirque sont capables de se faire comprendre par des publics de langues diverses. L'arbitraire langue de jongleurs, franco-italienne, dans laquelle ont été écrites des versions de plusieurs gestes françaises, parmi lesquelles la *Chanson de Roland*, nous permet de supposer un phénomène semblable dans le Midi de la France, qui aurait été le véhicule de l'épopée française en Catalogne à l'époque d'Alphonse II.

Mais dans l'*ensenhamen* de Guerau de Cabrera on se réfère à plusieurs œuvres littéraires dont la récitation orale — propre aux jongleurs — semble avoir un aspect très différent de celle des chansons de geste. Ainsi, quand nous voyons le troubadour blâmer son jongleur parce qu'il ne connaît pas Alexandre, le fils de Philippe, Apollonius de Tyr, le siège de Troie, Thèbes, ou les fables mythologiques de Narcisse, d'Itys, de Byblis ou de Cadmus, nous sommes évidemment très loin des récits traditionnels, c'est-à-dire des histoires capables d'intéresser la foule des villages ou des pèlerinages. Il faut avouer que ces allusions ont trait à une sorte de littérature propre à être écoutée dans les châteaux et les cours. Quel était le rôle du jongleur vis-à-vis de semblables productions littéraires ? Sans doute en faisait-il une simple lecture, dépourvue du chant et de la musique, car il nous est difficile d'imaginer le *Roman d'Alexandre* ou l'*Estoire de Troie* de Benoît de Sainte-More chantés et accompagnés par un instrument.

Guerau de Cabrera accuse son jongleur de ne savoir finir « a tempradura de breton ». Il y a ici une allusion un peu difficile à saisir au sujet de la récitation des jongleurs bretons, mais ce qui est tout à fait sûr, c'est que le troubadour catalan connaît l'existence de ces mystérieux colporteurs de légendes bretonnes auxquels font allusion, pas toujours clairement, Marie de France et Chrétien de Troyes. Cabrera s'indigne contre son jongleur parce qu'il ne sait rien au sujet des contes du roi Artus, ni au sujet d'Érec, « qui conquiert l'épervier loin de sa région », ni au sujet de Tristan, qui aimait Iseut en cachette, ni au sujet de Gauvain, qui était un grand chasseur... Nous nous trouvons devant quelques-uns des thèmes les plus connus et les plus passionnants de la matière de Bretagne, et vraisemblablement à une date antérieure à la production de Chrétien de Troyes et à l'épanouissement des romans arthuriens (11). Il y a ici un très grave problème littéraire ; en le résolvant, on pourrait sans doute envisager sérieusement qu'il existe des sources provençales à une matière dont on prétend trouver l'origine exclusivement dans la civilisation celtique. Mais ce n'est pas là un sujet à discuter maintenant.

L'*ensenhamen* de Guerau de Cabrera nous a fourni une sorte de panorama des goûts littéraires du milieu catalan à l'époque d'Alphonse II. On écoutait avec plaisir un grand nombre de chansons de geste, depuis celles dont la scène se déroule en Espagne — Roncevaux, *Chanson de Guillaume* — jusqu'à celles qui ont pour cadre un paysage du Nord — *Gormont, Raoul de Cambrai*. On aimait les romans sur l'antiquité classique, comme ceux d'*Alexandre* ou de *Thèbes*, et l'on était épris des contes et des nouvelles de la Bretagne arthurienne, de la merveilleuse histoire des amours tragiques de Tristan et Iseut la blonde. Un poète catalan, de l'entourage du roi Alphonse, composa vers cette époque la première rédaction du roman arthurien de *Jaufré* (12).

Ce qu'il y a de plus surprenant dans l'*ensenhamen* de Cabrera, c'est que les troubadours y occupent une place très restreinte. L'auteur n'en nomme que quatre : Jaufré Rudel, dont il remarque la nouveauté poétique, Marcabru, Eble de Ventadorn, dont on n'a rien conservé, et un mystérieux Anfós, jadis identifié avec Alphonse II d'Aragon, mais que maintenant on doit considérer comme un troubadour inconnu. Somme toute, l'*ensenhamen* porte un nom bien juste, car il nous « enseigne » ce que nous ne savons pas par d'autres sources, et il se tait au sujet de ce que nous connaissons avec un certain détail : le mouvement troubadour en Catalogne, dont Guerau de Cabrera lui-même est un précieux élément.

Mais l'*ensenhamen* a été composé au début du règne d'Alphonse, et l'on peut croire qu'à cette époque la poésie en langue provençale ne s'était pas largement répandue dans la partie sud des Pyrénées. Or, justement ce que je crois, moi, c'est que grâce à Alphonse II, roi et troubadour lui-même, la lyrique courtoise des Provençaux s'est établie en Catalogne, si solidement même qu'elle s'y est maintenue jusqu'au xv^e siècle.

Deux chansonniers provençaux, les manuscrits I et K, nous ont transmis une ancienne « vida » ou biographie d'Alphonse II d'Aragon. Il s'agit d'une courte notice dont le contenu est le suivant :

Lo reis d'Aragon, aquel que trobet, si ac nom Anfós ; e fo lo premiers reis que fo en Arragon, fils d'En Raimon Berengier, que fo coms de Barsalona, que conques lo regisisme d'Arragon e l'atolc a Sarrazins. Et anet se coronar a Roma ; e quant s'en venia, el mori en Poimon, al borc Sainz-Dalmas. E so fils fo faiz reis, Anfós, qe fo paire del rei Peire, lo qual fo paire del rei Jacme (13).

(11) Cf. I. CLUZEL, *A propos de l'« Ensenhamen » du troubadour catalan Guerau de Cabrera*, dans « Bolet. R. Acad. Buenas letras Barcelona », t. XXVI, 1954/56, p. 87-93, qui date la pièce de 1150.

(12) M. de RIQUER, *Los problemas del roman provençal de Jaufré*, dans « Recueil Clovis BRUNEL » (1955), t. II, p. 435-461.

(13) Texte de J. BOUTIÈRE et A.-H. SCHUTZ, *Biographies des troubadours* (« Bibliothèque méridionale »), Toulouse et Paris, 1950, p. 13.

Dans ces lignes, à côté de données exactes, il y a des erreurs considérables. Alphonse II ne fut pas le premier roi d'Aragon, mais le premier comte de Barcelone qui naquit roi d'Aragon. Son père, Raimon Bérenger IV, reçut le royaume d'Aragon avec l'héritage de sa femme, Pétronille, mais ne le conquit pas sur les Sarrasins ; et sa mort eut lieu réellement à Saint-Dalmas de Gênes, mais pendant qu'il se rendait à Turin pour une entrevue avec l'empereur Frédéric Barberousse. On doit conclure que l'auteur de cette biographie avait des renseignements très imprécis et vagues sur Alphonse, mais son but était seulement de présenter le roi en sa qualité de troubadour. En effet, après le texte en prose que nous venons de lire, les manuscrits I et K nous offrent la copie d'une chanson d'amour du roi (14), conservée aussi par trois autres manuscrits et dont voici le texte :

- I Per manhtas guizas m'es datz
joys e deportz e solatz,
que per vergiers e per pratz,
e per foillas e per flors,
e pel temps qu'es refrescatz,
aug alegrar chantadors ;
mas al mieu chan neus ni glatz
no·m notz, ni m'ajud' estatz
ni re, for Dieu et Amors.
- II E pero ges no·m desplatz
lo belh temps ni la clardatz,
ni·l dous chans qu'aug pels playssatz
dels auzelhs, ni la verdors,
qu'ayssi·m suy ab joy lassatz
ab una de las melhors :
en lieys es sens e beutatz,
per qu'ieu li do tot quan fatz,
e joys e pretz et honors.
- III En trop ricas voluntatz
s'es mos cors ab joy mesclatz !
Mas no sai si s'es foudatz
o ardimens o paors,
o grans sens amezuratz,
o si s'es astre d'Amors,
qu'anc, de l'hora qu'ieu suy natz,
mays no·m destreys amistatz
ni·m senti mals ni dolors.
- IV Tan mi destrenh sa bontatz
sa proez' e sa beutatz
qu'ieu n'am mais sofrir em patz
penas e dans e dolors
que d'autra, jauzens amatz,
grans bes faitz e grans secors ;
sos homs plevitz e juratz
serai ades, s'a lieys platz,
davan totz autres senhors.

(14) A. PILLET et H. CARSTENS, *Bibliographie der Troubadours*, Halle, 1933, n° 23, 1.

V Quan mi membra dels comjatz
 que pris de lieys, totz forsatz,
 alegres suy et iratz,
 qu'ab sospirs mesclatz de plors
 me dis : « Belhs amicx, tornatz,
 per merce, vas me de cors ! »
 Per qu'ieu tornaray viatz
 vas lieys, quar autr'embayssatz
 no m'es delietz ni sabors (15).

C'est une jolie chanson, mais rien de plus. Elle ressemble à un grand nombre d'autres poésies courtoises des troubadours de l'époque, dont elle répète les topiques les plus en usage et les plus conventionnels. Peut-être faut-il remarquer que l'auteur, étant roi, a souligné sa personnalité en se présentant en face de la dame comme « son vassal engagé et lié par serment », lui qui était si habitué à recevoir l'hommage de nombreux vassaux. Mais Guillaume de Poitiers, lui aussi grand souverain, adoptait la même attitude de vassal dans ses chansons courtoises. Remarquons enfin que la métrique de la chanson d'Alphonse présente un schéma unique dans toute l'ancienne lyrique provençale (16), et que dans sa langue on ne peut trouver de ces traces dialectales qui sont si fréquentes chez les troubadours nés en Catalogne. Du point de vue du style, la chanson appartient au « trobar leu », ou poésie claire, ce qui révèle quelque aspect des goûts littéraires du roi.

La deuxième contribution poétique d'Alphonse, d'attribution sûre, est son *partimen* ou débat avec Giraut de Bornelh, le maître des troubadours (17). Voici le texte de cette composition :

I [Giraut :] Be . m plairia, seigner Reis,
 ab que · us vis un pauc de lezer,
 que · us plagues que · m dissessetz ver
 se · us cujatz qu'en la vostr'amor
 a bona domna tant d'onor
 con d'un autre [pro] cavallier ;
 e non m'en tengas per guerrier,
 anz mi respondes franchamen.

II [Lo Reis :] Girautz de Borneill, s'ieu mezeis
 no · m defendes ab mon saber,
 ben sa[i] ves on voles tener !
 Per so ben vos tenc a follor

(15) I. « De maintes façons me sont donnés joie, divertissement et plaisir, car, parmi les vergers et les prés, dans les feuilles et les fleurs, à cause du temps qui s'est rafraîchi, j'entends les chanteurs se réjouir. Mais ni la neige ni la glace ne nuisent à mon chant ; de même, ni l'été ni nulle autre chose ne me viennent en aide, si ce n'est seulement Dieu et Amour.

II. Et cependant, tout cela ne me déplaît pas : ni le beau temps ni la clarté, ni le doux chant des oiseaux, que j'entends dans les haies, ni la verdure, puisque je me suis joyeusement lié à l'une des meilleures [dames]. En elle se trouvent esprit et beauté, en même temps que la joie, le mérite et l'honneur, et c'est pourquoi je lui donne tout ce que je fais.

III. En de trop nobles désirs je me suis joyeusement engagé. Mais je ne sais si c'est folie, hardiesse ou crainte, si c'est bon sens justement mesuré ou bien si c'est mon étoile d'amour, car, depuis l'heure où je suis né, jamais l'Amour ne m'a si violemment étreint et je n'ai jamais ressenti de tels maux ni de telles douleurs.

IV. Si fort me tourmentent sa bonté, sa valeur et sa beauté que j'aime mieux souffrir en paix les tourments, les peines et les douleurs, plutôt que recevoir d'une autre dame, amant favorisé, de grands bienfaits et de grands secours. Je serai toujours, s'il lui plaît, son vassal engagé et lié par serment, en tête de tous les autres seigneurs.

V. Lorsqu'il me souvient du congé que j'ai pris d'elle, tout à fait malgré moi, je suis joyeux et triste, car, avec des soupirs mêlés de pleurs elle m'a dit : « Bel ami, revenez de grâce promptement vers moi ! » Aussi je reviendrai promptement vers elle, car nulle autre démarche ne peut être pour moi joie ni plaisir. » (Texte et trad. I. CLUZEL, *Princes troubadours de la maison royale de Barcelone-Aragon*, dans « Bolet. R. Acad. Buenas letras Barcelona », t. XXVII, 1957/58, p. 329).

(16) I. FRANK, *Répertoire métrique de la poésie des troubadours*, t. I, Paris, 1953, n° 56, 1.

(17) PILLET et CARSTENS, *op. cit.*, n° 242, 22.

- se·us cujatz que per ma ricor
 vailla menz a drut vertadier.
 Aissi vos pogratz un denier
 adesmar contr'un marc d'argen.
- III [Giraut :] Si·m sal Dieus, seigner, mi pareis
 de domna qu'entent e valer
 que ja non failla per aver,
 ni de rei ni d'emperador
 non fassa ja son amador :
 so m'es vis, ni no·ill a mestier,
 car vos, ricome sobransier,
 non voles mais lo jauzimen !
- IV [Lo Reis :] Girautz, e non esta genseis
 si·l rics sab onrar ni temer
 si donz, e·l cor ab lo poder
 l'ajosta ? Co·l te per seingnor
 preza·l doncs menz per sa valor,
 se mal no·l troba ni sobrier ?
 Ja sol om dir, el reprovier,
 que cel val mais e mielz pren ?
- V [Giraut :] Seingner, mot pren gran mal domneis
 quan pert la cug'e·l bon esper :
 que trop val enan del jazer
 l'afars del fin entendedor !
 Mas, vos, ric, quar es plus major,
 demandas lo jaizer premier.
 E domn' a·l cor sobreleugier
 c'ama cellui que no·i enten.
- VI [Lo Reis :] Girautz, anc trop rics no·m depeis
 em bona domna conquerer,
 mas en s'amistat retener
 met ben la fors' e la valor.
 Si·l ric se fan gualiator
 e tan non amon huei con ier,
 de mi non creas lausengier,
 qu'eu am las bonas finamen.
- VII [Giraut :] Seingner, de mon Solatz de Quier
 volgra ben,e d'En Topinier,
 c'amesson domnas a presen !
- VIII [Lo Reis :] Girautz, hoc ben, d'amar leugier !
 Mas a mi non dones parier,
 qu'ieu n'ai guazaignat per [un] cen (18).

(18) I. « Il me plairait beaucoup, seigneur roi, à condition de vous trouver lorsque vous avez un peu de loisir, qu'il vous fût agréable de me dire en vérité si vous pensez qu'une aimable dame obtienne par votre amour autant d'honneur que par celui d'un autre preux chevalier : et ne me regardez pas pour cela comme un adversaire, mais répondez-moi franchement !

Comme dit Alfred Jeanroy, dans ce *partimen* le roi « répond, non sans esprit, à une question désobligeante que lui avait posée Giraut de Borneil (19) ». Mais le point central du débat se rattache à toute une série de *partimens* et de chansons courtoises de la même époque qui ont été étudiés par M. Aimé Sakari (20), où nous voyons discuter Guilhem de Saint Didier, les « trobairitz » Azalais de Porcairagues et Maria de Ventadorn, Raimbaut d'Orange, Gui d'Ussel et d'autres encore. Mais l'avis d'Alphonse II là-dessus était d'une importance singulière : c'était un roi qui s'assujettissait aux principes essentiels de l'amour courtois et s'égalait à n'importe quel troubadour en face des problèmes du sentiment. Son attitude devait lui procurer des sympathies parmi les troubadours, et l'on peut croire qu'elle était très consciente et très étudiée : le roi d'Aragon, devenu marquis de Provence, en lutte avec les comtes de Toulouse, cherchait à se rendre populaire et prestigieux en face des petits seigneurs féodaux de ses domaines au nord des Pyrénées, et en même temps qu'il recevait l'hommage des châteaux, des fiefs et des villes, qui lui assuraient la possession d'une partie du Midi de la France, il prêtait son hommage aux principes fondamentaux de la poésie des troubadours et tâchait d'attirer ceux-ci dans son entourage et de les recevoir à sa cour.

Nous venons de voir que le style d'Alphonse est simple et clair et tout à fait éloigné des subtilités et de l'hermétisme du « trobar ric ». Le même Giraut de Bornelh, son partenaire dans le débat sur l'amour courtois, en une chanson écrite pendant son séjour en Espagne, commence de la sorte :

Tot suavet e de pas
rien jogan
vauc un chantaret planan
de dichs escurs
c'us non i remanha.
C'aissi leu, si l'era plas,
poiri' entrels Chatalas
passar en Proensa ;
que chansos leu entenduda
lai val e lai s'esvertuda (21).

II. Giraut de Bornelh, si je ne me défendais pas moi-même, avec ma science, je sais bien où vous voulez en venir. Aussi, je vous impute à folie de croire que, par le fait de ma noblesse, je vaille moins en qualité d'amoureux sincère. Vous pourriez de la même façon estimer plus un denier qu'un marc d'argent !

III. Que Dieu me protège, Seigneur ! Il me semble, en ce qui concerne une dame qui recherche la valeur, qu'elle ne doit jamais succomber pour de l'argent, ni faire son amant d'un roi ou d'un empereur ; c'est mon avis, et cela ne lui rendrait guère service : car, vous, nobles hommes arrogants, vous ne voulez jamais que la jouissance !

IV. Giraut, et cela n'est-il pas mieux si le noble sait honorer et respecter sa dame, et s'il assemble pour cela son cœur et sa puissance ? Parce qu'il est son seigneur, doit-elle moins le priser pour sa valeur, si elle ne le trouve ni désagréable ni arrogant ? On a coutume de dire, dans le proverbe, que celui qui vaut davantage obtient davantage.

V. Seigneur, la galanterie subit un grand dommage en perdant la pensée et la bonne espérance : car la conduite d'un parfait amoureux est bien meilleure avant la jouissance. Mais vous, les nobles, comme vous êtes plus puissants, vous demandez d'abord la jouissance ! Et la dame qui aime celui qui ne s'entend pas à l'amour a le cœur beaucoup trop léger.

VI. Giraut, jamais je ne me suis fait passer pour très noble afin de conquérir une plaisante dame, mais je mets bien ma puissance et ma valeur à conserver son amour. Si les nobles se font trompeurs et n'aiment plus autant aujourd'hui qu'hier, n'écoutez pas, à mon sujet, le médisant, car j'aime parfaitement les dames plaisantes.

VII. Seigneur, je voudrais bien que mon « Solatz de Quier » et mon seigneur « Topinier » aimassent les dames sans arrière-pensée !

VIII. Giraut, oui, certes, s'il s'agit d'un amour léger ! Mais, pour moi, ne me jugez pas semblable à eux, car j'ai [dans ce domaine] gagné cent pour un ! » (Texte et trad. I. CLUZEL, *Princes troubadours...*, p. 332).

(19) JEANROY, *La poésie lyrique...*, t. I, p. 192.

(20) A. SAKARI, *Azalais de Porcairagues, le Joglar de Raimbaut d'Orange*, dans « Neuphilol. Mitteil. », t. L, 1949, p. 23-43, 56-87, 174-198.

(21) PILLET et CARSTENS, *op. cit.*, n° 242, 79. Texte d'A. KOLSEN, *Sämliche Lieder des Trobadors Giraut de Bornelh*, Halle, 1910, p. 154. Trad. « Tout doucement et posément, riant et plaisantant, je débarrasse une chansonnette de mots obscurs, de façon qu'il n'en reste aucun, et ainsi, étant claire, elle pourrait passer, à travers le pays des Catalans, en Provence, car là une chanson facile à comprendre est appréciée et là elle agit [sur les cœurs]. » (J. J. SALVERDA DE GRAVE, *Observations sur l'art lyrique de Giraut de Bornelh*, Amsterdam, 1938, p. 43).

Bref, Alphonse II aimait le « trobar leu », et cette préférence obligeait les troubadours qui se rendaient à sa cour à écarter le précieux et l'obscurité. Il est très significatif qu'un troubadour aussi caractéristique de la tendance hermétique que Giraut de Bornelh prenne la défense du « trobar leu » dans son célèbre débat avec Raimbaut d'Orange, précisément quand il est en train de se rendre à la cour d'Alphonse. Il est difficile de partager l'opinion de Jeanroy (22) d'après laquelle ce fut précisément Alphonse II qui réussit à détourner Giraut de Bornelh du style obscur et compliqué, car la chronologie de ce troubadour offre de grandes difficultés quand on veut diviser son œuvre en deux parties, l'une attachée au « trobar ric » et l'autre au « trobar leu » ; il est difficile de croire qu'entre les deux se serait produite une sorte de « conversion » due au roi d'Aragon. Je crois plus vraisemblable de supposer que Giraut de Bornelh, afin d'être bien reçu à la cour d'Alphonse, et pour s'attirer la sympathie du roi, s'érigea provisoirement et peu sincèrement en défenseur du « trobar leu », face à l'orgueilleux Raimbaut d'Orange. Mais le profit fut mutuel : le troubadour fut accueilli à la cour d'Alphonse, et le roi trouva dans le troubadour un défenseur de sa politique contre le comte de Toulouse, comme le révèle cette strophe d'une des chansons de Giraut de Bornelh composées en Espagne :

Senher reis d'Arago, temer
 vos devon vostre malvolen,
 car fach lor avetz a prezen
 toztzems peitz lor afaire
 quez om no sap retraire
 si que n'es aunida
 tota·lh lor partida
 e lor senhoria
 mor e desvai ;
 tan an d'esglai
 que·lh plus ric son tornat savai,
 car lor pretz te via ! (23)

Vers la même époque, le troubadour Folquet de Marseille chante Alphonse II d'Aragon en termes semblables :

Eu oc ! c'ogan per flor
 no·m viratz chantador,
 mas prec de mo seinhor
 lo bon rei, cui Dieus guit,
 d'Arago, m'an partit
 d'ir' e de marrimen ;
 e si, chan tot forsadamen,
 mas al sieu plazen mandamen
 no devon ges sei amic contradir,
 qu'als enemicx vem que·s fai obezir (24).

(22) JEANROY, *op. cit.*, t. I, p. 193.

(23) PILLET et CARSTENS, *op. cit.*, n° 242, 2. Texte d'A. KOLSEN, *op. cit.*, t. I, p. 178. Trad. : « Sire roi d'Aragon, tous vos ennemis vous doivent redouter, car vous, à présent, vous avez malmené leurs affaires de telle façon qu'on ne saurait pas même le dire, et ainsi tout leur parti est déshonoré et toute leur domination meurt et s'effrite. Et ils ont tellement peur que les plus puissants sont devenus misérables, car leur mérite s'enfuit. »

(24) *Ibid.*, n° 155, 5. Texte et trad. de S. STRONSKI, *Le troubadour Folquet de Marseille*, Cracovie, 1910, p. 13 et 119 : « Oui ! et cette année, vous ne me verriez pas chanter à cause de la belle saison ; seuls les appels de mon seigneur, le bon roi d'Aragon, que Dieu puisse protéger, m'ont arraché à la tristesse et à l'affliction ; certes, je chante tout à contre-cœur, mais il ne faut pas que ses amis se refusent à son aimable appel, puisque nous voyons qu'il se fait obéir aux ennemis. »

Mais c'est le toulousain Peire Vidal qui se montra le plus fidèle à Alphonse II d'Aragon. Une des dernières études du professeur Ernest Hoepffner, *L'Espagne dans la vie et dans l'œuvre du troubadour Peire Vidal*, a mis en relief les constants et nombreux liens qui existaient entre le roi et le poète. Dans la production de celui-ci on trouve, écrit Hoepffner, « une chaîne presque ininterrompue de douze ou quatorze années, depuis les premières chansons, aux environs de 1184, jusqu'à la mort du roi en 1196, ou même encore deux années plus tard, sur lesquelles s'échelonnent plus d'une douzaine de chansons se rapportant au roi d'Aragon. Les unes, composées expressément pour lui ; d'autres qui lui sont adressées dans un envoi ; d'autres enfin où le poète lui accorde un rapide souvenir. Un bel exemple de fidélité et d'attachement que Peire nous donne ici. Il fait honneur à l'un et à l'autre des deux hommes, au roi et au poète (25). »

Il serait fastidieux de parcourir en détail l'œuvre des troubadours de la seconde moitié du XII^e siècle qui ont fait des éloges d'Alphonse II d'Aragon, ou ont appartenu à sa cour. Milà y Fontanals, Jeanroy et, tout récemment, Irénée Cluzel ont accompli cette tâche. De ces travaux il ressort que l'on peut considérer comme attachés à la cour d'Alphonse, au moins à certains moments de leur vie et de leur production, les troubadours suivants : Giraut de Bornelh, Raimbaut d'Orange, Folquet de Marseille, Peire Vidal, Peire Rogier, Peire Raimon de Toulouse, Uc Brunet, Arnaut Daniel, le moine de Montaudon et peut-être Aimeric de Sarlat, Pons de Capduelh et Raimbaut de Vaqueiras. Naturellement sont exclus de cette relation les troubadours hostiles à Alphonse, tels que Bertran de Born, Guiraut del Luc et, dans une certaine mesure, Arnaut de Marueilh, ainsi que les troubadours nés en Catalogne, comme Guilhem de Cabestanh, Guerau de Cabrera, Pons de la Guardia (ou de Sa Guardia), Raimon Vidal de Besalù et Guilhem de Berguedan.

Sur Alphonse II et son fils Pierre le Catholique, celui qui est mort à la bataille de Muret, Alfred Jeanroy a écrit : « Il faut leur rendre cette justice qu'ils ne demandèrent jamais à leurs protégés de services politiques, et que leur bienveillance fut en général bien placée. Ils rassemblèrent vraiment autour d'eux tout ce que le Midi comptait alors de vrais poètes ; ils encouragèrent les talents les plus divers (26)... » Évidemment Alphonse II ne demanda à aucun troubadour des services politiques, mais il fit de son mécénat une arme politique qu'il employa dans ses domaines du nord des Pyrénées, une arme politique d'ailleurs très souple et intelligente, qui attira la sympathie des troubadours vers ce roi espagnol, lequel se posait en adversaire du comte de Toulouse et de la maison royale de France.

Mais il y eut aussi, quoique peu nombreux, des troubadours ennemis d'Alphonse II. Parmi ceux-ci il faut compter Bertran de Born, Guilhem de Berguedan et Guiraut del Luc.

Bertran de Born fut un ennemi redoutable d'Alphonse II. Sa poésie vibrante et virile, la force de dénigrement de ses sirventés et la clarté de son expression furent des armes terribles contre la politique d'Alphonse dans le Midi de la France. Le roi ne répondit ni ne fit jamais répondre aux accusations calomnieuses de Bertran de Born ; au contraire, oubliant sa rancune et plaçant la dignité de la poésie au-dessus des luttes politiques, il admirait l'art de son ennemi. En effet, par la deuxième biographie provençale de Bertran de Born, nous apprenons que le roi d'Aragon considérait les sirventés de Bertran comme aussi bons que les chansons de Giraut de Bornelh, au point de vouloir marier ceux-là à celles-ci : « e'ls reis d'Arago donet per moiller las chansos d'En Guiraut de Borneill a sos sirventes (27). »

La plus ancienne des poésies conservées de Bertran de Born, un sirventés rédigé en 1181, a pour

(25) E. HOEPFFNER, *L'Espagne dans la vie et dans l'œuvre du troubadour Peire Vidal*, dans « Mélanges 1945, II, Études littéraires » (Public. Fac. Lettres Univ. Strasbourg), Paris, 1945, p. 53.

(26) JEANROY, *op. cit.*, t. I, p. 191.

(27) BOUTIÈRE et SCHUTZ, *Biographies*, p. 35.

but d'encourager le comte de Toulouse dans sa lutte contre le roi d'Aragon. Le poète se plaît à supposer Alphonse vaincu et ses armées défaites :

E desse que serem vengut,
mesclar s'a·l torneis pel chambo,
e·lh Catala e·lh d'Arago
tombaran soven e menut,
que ja no·ls sostenran arzo ;
tan grans colps los ferrem nos drut... (28)

Mais c'est dans deux sirventés composés en 1184 que nous trouvons les attaques les plus violentes de Bertran de Born contre Alphonse II, au point qu'Antoine Thomas a écrit à ce propos : « Ces sirventés ne sont que des libelles dont la mémoire d'Alphonse II n'a pas eu beaucoup à souffrir aux yeux de l'impartiale histoire (29). » Certes, aux yeux de « l'impartiale histoire » ces sirventés peuvent représenter peu de chose, mais aux yeux des contemporains du roi ils étaient l'écho d'accusations très graves qui risquaient de compromettre le « bon renom » d'Alphonse, non seulement dans le Midi de la France, mais aussi dans ses domaines péninsulaires. Le sirventés *Quan vei pels vergiers despleiar* rassemble toute une série de blâmes et d'accusations qui peuvent nous sembler aujourd'hui puérils ou manquer de base, mais qui, si on les vérifie avec les documents de l'époque, apparaissent, tout calomnieux qu'ils soient, de très habiles moyens pour refléter un état d'opinion hostile au roi. Dans la troisième strophe nous lisons :

Ab me·l volon tuit encusar,
qu'us mi comtet de sos vassaus
que de Castellot ac mal laus,
quan ne fetz N'Espanhol gitar.
E no·m par que si defenda
ves el, s'el lo n'ausa proar ;
e, quan entret per convidar,
conquerit lai pauc de renda (30).

La *razó* qui précède ce sirventés en donne l'explication suivante : « E fon dig a·N Bertran c'un cavallier avia en Arragon que avia nom N'Espaignols et avia un bon castel molt fort que avia nom Castellotz et era propietat d'En Espaignol et era en la forteressa [*lire* frontera] de Sarrazins, don el fazia grant guerra als Sarrazis. E·l reis si entendia molt en aquel chastel e venc un jorn en aquella encontrada, e En Espaignols si·l venc encontra per servir lo e per envidar lo al sieu castel, e menet lo charament, lui ab tota soa gent. E·l reis, quan fo dedinz lo castel, lo fetz penre e menar deforas, e tolc lo castel (31). » Les commentateurs n'ont rien à ajouter à ces lignes et ignorent qui était cet Espanhol, ignorent l'existence de ce Castellot. Or les parchemins des archives de la Couronne d'Aragon nous offrent des renseignements précieux là-dessus, qui nous démontrent que l'accusation de Bertran de Born se base sur des faits réels. En effet, en janvier 1175 nous trouvons Alphonse à Castellàsens, près de Lérida, signant la donation d'une

(28) PILLET et CARSTENS, *op. cit.*, n° 80, 23 ; texte de C. APPEL, *Die Lieder Bertrams von Born* (« Sammlung romanischer Uebungstexte »), Halle, 1932, p. 24. Trad. : « Et quand nous serons tous réunis, le tournoi commencera dans la plaine ; les Catalans et les Aragonais tomberont dru et menu ; il leur faudra bien vider les arçons, tant nos coups seront forts et répétés... »

(29) A. THOMAS, *Poésies complètes de Bertran de Born* (« Bibliothèque méridionale »), Toulouse, 1888, p. XXXIII.

(30) PILLET et CARSTENS, *op. cit.*, n° 80, 35 ; texte de C. APPEL, p. 56. Trad. : « Tout le monde veut bien l'accuser avec moi, car l'un de ses vassaux m'a raconté comment il se couvrit d'infamie à Castellot, lorsqu'il fit chasser de là Espanhol. Je ne crois pas qu'il se défende devant lui, si celui-ci ose le lui procurer, car quand il entra là pour plaire, il en tira bien peu de profit. »

(31) BOUTIÈRE et SCHUTZ, *Biographies*, p. 59.

tour forte à un chevalier appelé Espaniol ; et en mai 1180 le roi, à Saragosse, se fait reconnaître par Espaniol comme suzerain pour le château de Castellot (32).

Dans ce même sirventés Bertran de Born attaque de la façon la plus honteuse les vertus chevaleresques du roi d'Aragon, rapportant quelques potins qu'il affirme avoir entendus du chevalier navarrais Pedro Ruiz de Azagra, seigneur d'Albarracin :

Peire Rois saup devinar
al prim que·l vi joves reiaus,
que no seria arditz ni maus ;
e conoc lo al badalhar :
 reis que badalh ni s'estenda,
quan au de batalha parlar,
sembla o fassa per vaneiar
 o qu'en armas no s'entenda (33).

Quelquefois un même fait, envisagé par un troubadour ami et par un troubadour ennemi, se prête à deux interprétations opposées, phénomène constant dans l'histoire de toutes les époques et de tous les pays. Quand Alphonse naquit, son père, Raimon Bérenger, fit un accord avec le roi de Castille Alphonse VII, accord par lequel le roi d'Aragon unirait son fils en mariage avec une fille d'Alphonse VII. En effet, en 1174, Alphonse d'Aragon, déjà roi, épousait Sanche, la fille du roi castillan. Mais, quelque temps avant les noces, le roi d'Aragon avait demandé à l'empereur Manuel de Constantinople la main de sa fille Eudoxie. Quand la princesse byzantine arriva en Occident, prête à se marier avec le roi d'Aragon, celui-ci venait d'épouser Sanche de Castille. Bertran de Born, dix ans plus tard, reproche à Alphonse ce manque de courtoisie qu'il considère comme une trahison :

Mout traît lait l'emperairitz
com fals reis prejurs e savais,
quan pres a quintals et a fais
l'aver que Manuels trames
e la rauba et tot l'arnes ;
 puois ab cor dur,
quan n'ac trach lo vert e·l madur,
el n'enviet per mar marritz
la domna e ·ls Grecs que ac traïtz (34).

La dernière accusation est fautive, car Eudoxie ne rentra pas en Orient. Elle se maria avec Guillaume VIII de Montpellier, et de ce mariage naquit Marie, la mère du roi Jacques I^{er} d'Aragon, le Conquérant.

Peire Vidal cite, lui aussi, ce fait, mais son point de vue est tout à fait différent. Dans sa chanson *Be·m pac d' ivern e d'estiu*, il écrit :

(32) J. MIRET Y SANS, *Itinerario del rey Alfonso I de Cataluña, II en Aragón*, dans « Bolet. R. Acad. Buenas letras Barcelona », t. II, 1903/04, p. 392 et 411.

(33) Trad. : Déjà Pierre Ruiz devina, lorsqu'il le vit en jeune roi, qu'il ne serait ni vaillant ni terrible ; et il le connut à son bâillement, car roi qui bâille et s'étire en entendant parler des batailles semble le faire par fainéantise ou parce qu'il n'aime pas les armes. »

(34) PILLET et CARSTENS, n° 80, 32. Texte de C. APPEL, p. 54. Trad. « Très vilainement il a trahi l'impératrice, comme roi faux, parjure et méchant, quand il s'est emparé de ces quintaux et de ces tas d'argent que Manuel avait envoyés, ainsi que du trousseau et de tous les harnais ; après, avec un cœur très dur, lorsqu'il eut pris le vert et le mûr, il renvoya par mer, attristés, la dame et les Grecs qu'il avait trahis. »

E plagra·m mais de Castela
 una pauca jovensela,
 que d'aur cargat mil camel
 ab l'emperi Manuel (35).

Mais l'accusation la plus tenace, et politiquement la plus habile, que les troubadours aient jetée sur Alphonse fut celle qui pouvait faire douter de la légitimité de sa couronne, et en même temps le présenter comme l'assassin de son grand-oncle, le glorieux Alphonse I^{er} d'Aragon, le Batailleur. Nous sommes ici devant un fait qui, quoiqu'il ait toutes les apparences d'une légende, est rigoureusement historique. Examinons d'abord le fait, d'accord avec ses sources, et ensuite nous constaterons son écho dans la poésie des troubadours.

L'archevêque de Tolède Rodrigo Ximénez de Rada composa vers 1243 sa chronique *De rebus Hispaniae* dédiée au roi Ferdinand III de Castille, cousin de saint Louis. Le Tolédan — ainsi qu'on l'appelle communément — est un chroniqueur de formation classique qui a une conception personnelle des événements, et qui possède une évidente facilité pour bâtir un récit. Il y admet des données empruntées à des légendes divulguées par les jongleurs, mais notre attention doit se fixer ici sur quelques lignes de sa chronique qui, quoique d'apparence légendaire, rapportent assurément quelques faits réels, ainsi que l'écho d'un certain état de l'opinion populaire. Il s'agit de la fin d'Alphonse I^{er} le Batailleur, — roi d'Aragon avant l'union de ce royaume avec le comté de Barcelone, — lequel subit en 1134 une défaite à Fraga, ville située sur la frontière entre l'Aragon et la Catalogne. Le chroniqueur écrit :

« [Alfonsus] nam victus occiditur et si occisus inventus fuerit dubitatur. Ab aliquibus enim dicitur corpus eius in Montis Aragonis monasterio tumulatum a mauris tamen ante redemptum. Ab aliis dicitur vivus a praelio evasisse et confusionem praelii nequens tolerare peregrinum se exhibuit huic mundo effigie et habitu immutatus. Et annis aliquot interpositis, quispiam se ostendit qui se eundem publice fatebatur et multorum Castellae et Aragoniae id ipsum testimonio affirmabant qui cum eo in utroque regno fuerant familiariter conversati et ad memoriam reducebant secreta plurima quae ipse olim cum eis habita recolebat et antiquorum assertio ipsum esse firmiter asserebat. Demum tamen, quia eum ex regno plurimi sectabantur et de die in diem eorum numerus augebatur, Aldefonsus rex Aragoniae fecit eum suspensio interire (36). »

Ce qui veut dire : « Étant donné qu'au soir de la bataille de Fraga on ne trouva pas parmi les victimes le corps du roi Alphonse, quelques-uns ont cru que son cadavre avait été enterré au monastère de Montearagón ; mais d'autres affirmaient qu'Alphonse s'était tiré vivant de la bataille et, ne voulant pas réapparaître en vaincu devant les siens, avait disparu déguisé en pèlerin. Quelques années plus tard, sous le règne de son petit-neveu Alphonse II d'Aragon » — notre troubadour, — « un homme qui disait être Alphonse I^{er} le Batailleur se présenta en Aragon et, rappelant à certaines gens des faits que le roi et eux auraient été seuls à connaître, se fit passer pour celui-là. Mais comme le nombre des partisans de ce prétendu roi augmentait sans cesse, le roi Alphonse II le fit pendre. »

Une note annalistique plus ancienne, rédigée en aragonais, fournit le nom du lieu où fut pendu le pseudo-Alphonse et l'année de l'événement. Consignant des faits de 1181, cette note dit :

« Vino un ferrero e dixo : Yo so don Alfonso, el que preso a Çaragoça e Cadatayut e Daroqua. E recebido es en aquellos lugares con grant honra e con grant pompa. E dice muchas cosas que semejavan verdat

(35) *Ibid.*, n° 364, II. Texte de J. ANGLADE, *Les poésies de Peire Vidal* (« Class. franç. moy. âge »), Paris, 1913, p. 49. Trad. : « Et j'aimerais mieux une petite jouvencelle de Castille que mille chameaux chargés d'or avec l'empire de Manuel. »

(36) *De rebus Hispaniae*, t. II, Madrid, 1793, p. 150-151.

de lo passado qu'él havia fecho. E era tenido por sényer e por don Alfonso. E después fué conocido que non era aquél, e enforcáronlo muy desonradament devant la ciudad de Barcelona. »

C'est-à-dire : « Un forgeron vint à se présenter et dit : Je suis don Alphonse, celui qui prit Saragosse et Calatayud et Daroca. Et il a été reçu dans ces lieux avec grand honneur et solennité. Et il dit beaucoup de choses qui semblaient vraies, au sujet de ce qu'il avait fait dans le passé. Et il a été pris pour seigneur et pour don Alphonse. Et puis on connut qu'il n'était pas celui-là, et on le pendit très ignominieusement devant la ville de Barcelone. »

Cette note annalistique, dont l'importance a été soulignée par le professeur Ubieta (37), précise la date de l'exécution du pseudo-Alphonse, et nous permet en même temps de dater des alentours de 1178 deux lettres adressées par Alphonse II à Louis VII de France, récemment étudiées par le professeur Defourneaux (38). « La première rappelle au roi de France l'amitié étroite qui le liait à Raimon Bérenger IV, et exprime le vœu que cette amitié se reporte sur son fils ; elle annonce au souverain capétien la prochaine visite de l'évêque de Lérida qui doit se rendre en France pour l'entretenir de questions importantes. » Le roi d'Aragon s'exprime là-dessus d'une façon qui révèle qu'il s'agit d'une affaire importante et confidentielle :

« Ad hoc, venerande amice, totum esse nostrum per Ilerdensem episcopum, presentium latorem, dilectioni atque discretioni vestre transfero nunciandum, cui vos tamquam metipsi credatis... »

La seconde lettre fait clairement référence au pseudo-Alphonse le Batailleur, qui est passé en France pour demander l'appui de Louis VII :

« Ad me pervenit quod ille senex homo qui fingens se tanquam fraudulentissimus regem Ildefonsum meum avunculum quandoque ad terram meam sua machinatione fraude subvertendam venerat, modo apud vos et terram vestram conversatur. »

Le roi d'Aragon prie le roi de France de faire arrêter l'imposteur et de le châtier :

« Rogo quatinus de homine illo si invenire poteritis talem et tantam sumatis sui corporis iustitiam... »

On peut croire que Louis VII fit arrêter le pseudo-Alphonse et le fit livrer au roi d'Aragon, lequel le fit pendre à Barcelone.

Nous nous trouvons devant un de ces curieux phénomènes qui frappent l'imagination populaire et qu'en Espagne nous appelons « sébastianisme » par allusion à l'imposteur qui, sous Philippe II, réussit à convaincre certains qu'il était le roi Sébastien de Portugal, mort à la bataille d'Alcázarquivir. La légende de la survivance du roi Arthur, le célèbre « espoir breton », est un phénomène qui se répète très souvent, qui laisse toujours des doutes sur la réelle personnalité de l'imposteur, et qui, quelquefois, fait passer pour imposteur un roi légitime. C'est ainsi que les ennemis d'Alphonse II d'Aragon-Barcelone trouvèrent dans le pseudo-Alphonse le Batailleur un motif pour attaquer le roi véritable, lequel aurait fait exécuter son grand-oncle pour conserver la couronne. L'ambiance hostile à Alphonse se reflète, avec une éloquence que difficilement peuvent nous restituer les chroniques et les documents d'archives, dans la poésie des troubadours, notamment dans quelques sirventés destinés à être propagés jusque dans les domaines du roi d'Aragon. Il nous faut d'abord considérer deux allusions de Bertran de Born, récemment étudiées par l'historien Federico Balaguer (39). Dans le sirventés *Puoís lo gens terminis floritz*, écrit en 1184, le roi

(37) A. UBIETO ARTETA, *La aparición del falso Alfonso I el Batallador*, dans « Argensola », t. IX, 1958, p. 29-38.

(38) M. DEFOURNEAUX, *Louis VII et les souverains espagnols : l'énigme du « pseudo-Alphonse »*, dans « Estudios... MENÉNDEZ PIDAL », t. VI, 1956, p. 647-661.

(39) F. BALAGUER, *Allusiones de los trovadores al pseudo Alfonso el Batallador*, dans « Argensola », t. IX, 1958, p. 39-47.

d'Aragon est violemment attaqué par le troubadour, qui ne lui épargne aucune accusation, en général calomnieuse. Dans la cinquième strophe Bertran de Born écrit :

Lo bos reis Garsia Ramitz
 cobrera, quan vida·lh sofras,
 Arago, que·l monges l'estrais,
 e·l bos reis navars, cui drechs es,
 obrara ab sos Alaves,
 sol s'i atur.
 Aitan com aurs val mais d'azur,
 val mielhs e tan es plus complitz
 sos pretz que del rei apostitz (40).

Pour saisir le sens de cette strophe il faut savoir qu'après la mort d'Alphonse I^{er} le Batailleur le roi de Navarre fut Garcia Ramirez, appelé « el Restaurador », qui régna de 1134 à 1150 et auquel succéda son fils Sanche VI le Sage. Les Aragonais, de leur côté, élirent comme roi Ramire, frère d'Alphonse I^{er}, qui était moine. Bertran de Born, dans la première partie de cette strophe, souhaite que Sanche VI (le *bos reis navars*) s'empare du royaume d'Aragon, qui appartenait à son père Sancho Ramirez et avait été usurpé par le moine (*que·l monges l'estrais*). Dans les trois derniers vers le troubadour affirme que Sanche « el Sabio » vaut mieux qu'Alphonse II et possède un mérite supérieur à celui-ci, jugé *rei apostitz*, c'est-à-dire « roi faux ».

Pour Bertran de Born, donc, Alphonse II est le faux roi d'Aragon (41). Ici on pourrait croire que le troubadour considère que les droits à la couronne appartiennent au roi de Navarre, et évidemment ceci est l'interprétation littérale des vers que nous venons d'examiner. Mais, dans un autre sirventés (*Mout m'es deissendre carcol*, entre 1185 et 1187), Bertran de Born dédie une strophe, la cinquième, au roi Alphonse II :

Aragones fan gran dol,
 Catala e cilh d'Urgel
 quar non an qui los chapdel
 mas un senhor flac e gran,
 tal que·s lauza en chantan
 e vol mais deniers qu'onor
 e pendet son ancessor,
 per que·s destrui et enferna (42).

Bertran de Born n'oublie pas ici qu'Alphonse était lui aussi poète (*tal que·s lauza en chantan*), mais il n'oublie pas non plus l'accusation la plus forte qu'il puisse lui adresser : avoir pendu son prédécesseur, le pseudo-Alphonse le Batailleur.

Le troubadour Giraut del Luc, dans le sirventés *Si per malvatx seignoril*, composé entre 1190 et 1194, parmi les diverses accusations qu'il accumule sur Alphonse II, dit :

que·l fetz son oncl' e son fraire
 justiziar e desfaire,
 don fo pechatz e dolors (43).

(40) PILLET et CARSTENS, n° 80, 32 ; texte de C. APPEL, p. 53.

(41) Je ne suis pas d'accord avec F. BALAGUER (*op. cit.*) qui croit voir dans la strophe suivante une claire allusion à la mort du pseudo-Alphonse. L'erreur procède de la traduction que Milá y Fontanals a donnée des vers 53-54 de ce sirventés : *Quar per el fo mortz e traïtz, Don es sos linhaiges aunitz*. Milá traduit : « pues llegó a dar muerte y a hacer traición a aquel mismo de quien salió su linaje ». On doit se rapporter au Berengier de Besaudunés cité dans le vers 49 et interpréter : « car celui-ci fu occis et trahi par lui [le roi], ce par quoi son lignage est honni. »

(42) PILLET et CARSTENS, 80, 28. Texte de C. APPEL, p. 62. Trad. : « Les Aragonais mènent grand deuil, ainsi que les Catalans et ceux d'Urgel, car ils n'ont pour les gouverner qu'un seigneur mol et grand, qui fait son propre éloge en chantant et préfère l'argent à l'honneur, et qui pendit son prédécesseur, ce pourquoi il se détruit et se condamne. »

(43) PILLET et CARSTENS, 245, 2. Texte de M. de RIQUER, *El trovador Giraut del Luc y sus poesias contra Alfonso II de Aragón*, dans « Bolet. R. Acad. Buenas letras Barcelona », t. XXIII, 1950, p. 234.

Le frère du roi est le comte Sanche, à qui Alphonse confia, entre 1181 et 1185, le gouvernement de la Provence ; mais il semble que le comte ait voulu se rendre indépendant de l'autorité du roi d'Aragon, ce qui obligea celui-ci à le révoquer. Peire Vidal et Bertran de Born font allusion à ce fait, mais le plus violent est Giraut del Luc : Alphonse a « défait » son frère..., et cette accusation se mêle à l'autre : il a aussi exécuté son oncle, c'est-à-dire le pseudo-Alphonse le Batailleur.

Nous constatons donc que l'affaire du faux Batailleur devint, parmi les troubadours hostiles à Alphonse II, un des arguments que l'on pouvait présenter le plus efficacement contre lui, car non seulement on faisait de lui l'assassin de son grand-oncle, roi glorieux et orné de toutes les vertus chevaleresques, mais surtout on semait le doute sur la légitimité de sa royauté, qui aurait été une simple usurpation. Nous pouvons conclure de tout cela que cette accusation a, dans les sirventés de Bertran de Born et de Giraut, une portée politique.

Nous ne conservons du troubadour Giraut del Luc que deux sirventés destinés exclusivement à blâmer Alphonse II d'Aragon. Afin de rendre plus rapide la propagation de ces poésies, Giraut del Luc s'empare de mélodies déjà connues. Ainsi, son sirventés *Si per malvatz seignoril* — dont nous venons de voir l'allusion au pseudo-Alphonse le Batailleur — est écrit avec la même structure que le sirventés de Guilhem de Berguedan, *Talans m'es pres d'En Marques*, poésie qui fait allusion à des affaires locales catalanes et, pour cette raison, était assez connue en Catalogne. Giraut del Luc a donc la prétention, lui aussi, de répandre par la Catalogne son sirventés contre le roi grâce à une mélodie déjà connue des Catalans. Mais son second sirventés (44) est peut-être encore plus habile à ce point de vue. Giraut del Luc commence sa composition contre le « coms de Barselona » par ces vers :

Ges sitot m'ai ma voluntat fellona
no·m lais non chant el son Boves d'Antona...

Cela signifie que le troubadour a bâti le texte et la mélodie de son poème sur la métrique et la musique d'une chanson de geste alors très connue : *Beuves de Hantone*. De la sorte, avec son rythme épique et la sonorité monotone de l'unique rime de toute la poésie, qui rappelle certaines longues laisses des chansons de geste tardives, Giraut del Luc accumule les griefs et les accusations contre le roi :

L'autrier quan moc de Proenssa la bona
paget mout gen homes de Tarascona,
que tot l'aver que trais de Terragona
dis que·il cazec sotz lo pon de Nerbona
el mar Folquier quan moc de Magalona,
et espes lo dentre Genoa e Saona...

Et il continue ironiquement :

Mout fai gran tort qui de ren l'ochaisona,
c'anc ab engan non conquis Mediona,
ni fetz raubar mercadiers a Girona...

Giraut del Luc n'oublie pas, lui non plus, qu'Alphonse II est le petit-fils de Ramire, le roi d'Aragon qui fut moine avant d'être roi :

Aitals reis deu portar croz' e corona
de part son avi, don totz lo mons rassona (45).

(44) PILLET et CARSTENS, 245, 1 ; texte de M. DE RIQUER, p. 236.

(45) « Un tel roi doit porter crose et tonsure de la part de son grand-père, ce dont tout le monde murmure. »

Cela est bien connu, mais Giraut del Luc nous offre une donnée très curieuse qui, autant que je sache, n'a pas été enregistrée ailleurs : les habitudes mauresques du roi d'Aragon :

Li sarrazin de Fraga e d'Aytona
 l'an enseignat cum entr'els si razona :
salem alec, volon que lor respona,
 per *ualica zalem*, cui Dieus confona;
 mas bels arnes li presta Na Maimona
 quan viest la çupa ab l'obra salamona (46).

Cette strophe mérite quelque commentaire. Selon Giraut les Sarrasins des villes de la frontière ont appris à Alphonse II comment répondre à la salutation *al-salām 'alayka*, « la paix sur toi », probablement sous la forme vulgaire **as-salem 'alek*, par les mots *u-alayka al-sālam*, « et sur toi la paix ». Une femme mauresque, Na Maimona — non très courant parmi les Arabes — a prêté au roi un harnois très beau pour l'endosser quand il porte la jupe brodée de ce qu'on appelait en ancien français « l'œuvre Salemon » (cf. Marie de France), c'est-à-dire, probablement, l'étoile à six pointes du *maguén David*. On peut croire, malgré l'exagération calomnieuse de toute la poésie, qu'ici Giraut del Luc nous a transmis une donnée réelle : il est très possible qu'Alphonse II d'Aragon, comme d'autres rois chrétiens espagnols, ait eu une certaine tendance à s'habiller à la mauresque et même à employer quelques expressions arabes. Mais Giraut del Luc souligne ce trait parce qu'il veut présenter le roi comme un ami et allié des Sarrasins, et le premier de ses deux sirventés n'a d'autre but que de faire circuler le bruit qu'Alphonse avait vendu aux Maures de Valence le château de Polpis del Maestrazgo, conquis par les Templiers.

Giraut del Luc, vers la fin de son sirventés sur musique de chanson de geste, appelle le roi, tout comme l'avait fait Bertran de Born, *reis apostitz*, « roi faux », et l'accuse d'un des plus énormes griefs qui soient :

Reis apostitz, Marquesa·us ochaisona
 — pois Cabrieira·us ditz reig de Mediona—
 de las tres mongas qu'enpreignetz a Valbona
 quand agron dich completa et ora nona (47).

On sait, en effet, que le roi Alphonse II avait visité l'abbaye cistercienne de Vallbona de les Monges en 1177, et nous savons aussi que Marquesa de Urgel — Marquesa est un prénom, non pas un titre — était la femme de Pons de Cabrera, un des ennemis les plus acharnés d'Alphonse II. Cela nous permet d'évaluer à son exacte portée cette accusation, par laquelle Giraut del Luc clôt son violent sirventés.

Le nom de Marquesa de Cabrera nous amène au troisième des troubadours ennemis d'Alphonse II d'Aragon : Guilhem de Berguedan.

Grâce à la riche documentation conservée aux archives de la Couronne d'Aragon, à Barcelone, il est possible de fixer quelques dates valables dans la vie de ce troubadour. Guilhem de Berguedan, fils aîné du vicomte Guillem et de sa femme Berengaria, est né entre 1130 et 1143, année où apparaît la première mention de son nom. Il mourut entre 1192 et 1196. Notre troubadour possédait des domaines considérables et des châteaux, notamment ceux de Puigreig, Fenollet, Casserres, Montmajor, Madrona, Espinalbet et Castellar de Riu, éparpillés dans le Berguedan et dont on peut visiter encore quelques ruines. Celui de Puigreig, merveilleusement situé sur une

(46) « Les Sarrasins de Fraga et d'Aytona lui ont appris comment ils parlent : ils veulent qu'à leur *salem alec* il réponde *ualica zalem*. . . Dame Maimone lui prête un beau harnois quand il revêt la jupe à l'œuvre de Salomon. »

(47) « Roi faux, dame Marquise vous accuse... au sujet des trois nonnes que vous avez violées à Vallbona quand elles eurent chanté les complies et les nones. »

petite colline, offre un point de vue magnifique depuis la chaîne du Montserrat jusqu'à celle de Berga. Guilhem avait fréquenté les cours du comte de Barcelone, roi d'Aragon, du roi de Castille et de Richard Cœur de Lion, en plus de celles des vicomtes de Castellbó et de Cabrera, des Montcada d'Ausona et peut-être du comte d'Ampurias ; il avait participé à des tournois et pouvait mener ses gens au combat, les pousser à l'attaque avec son cri de guerre : *Berguedan* ! Sa formation intellectuelle était assez soignée : il connaissait des chansons de geste françaises et provençales, comme celles de *Raoul de Cambrai*, d'*Ogier le Danois*, de *Beuves de Hantone*, de *Renaut de Montauban*, d'*Andrieu de Paris*, de *Ronsasvals*, de *Roland à Saragosse*, et il avait à son service, pour faire connaître ses chansons à lui, plusieurs jongleurs, tels qu'Arnaudó, Ramon de Pau, Oliver, Montaner, Sabata, celui du Ripollès.

Il ne faut pas oublier que Guilhem de Berguedan n'est pas un écrivain professionnel comme l'étaient de si nombreux troubadours qui gagnaient leur vie et se faisaient un nom avec leurs vers, mais un seigneur féodal qui sait composer des poèmes et qui met la poésie au service de ses idées politiques, de ses intérêts personnels et de ses passions. Son esprit est spécialement doué pour ridiculiser de la façon la plus avilissante ceux qui lui sont antipathiques : ceci depuis leur caricature physique jusqu'à l'attribution des vices les plus infamants. Il fait apparaître dans ses poésies, comme un ensemble de gens immoraux, injustes, assassins ou imbéciles, de hauts personnages de la cour d'Alphonse II, de grands dignitaires de l'Église catalane de la deuxième moitié du XII^e siècle, de très nobles seigneurs représentant les lignages les plus illustres, dont nous avons l'habitude de voir figurer les noms en qualité de témoins sur des documents royaux ou dans les signatures de donations pieuses à des monastères.

Heureusement la poésie de ce personnage si typique est un fidèle miroir de sa psychologie et de ses haines. J'ai dit « heureusement », car Guilhem de Berguedan était incapable de nous transmettre un message poétique amoureux et délicat ; ses essais de poésie courtoise ne sont pas très réussis. Par contre, sa force satirique et dénigrante est un magnifique reflet de son tempérament de féodal rebelle et violent.

La plupart des sirventés de Guilhem de Berguedan peuvent se classer en quatre cycles poétiques : 1^o poésies contre Pons de Mataplana (48), dont le frère, Huc, était le suzerain du poète ; 2^o poésies contre son voisin Pere de Berga (49), dont il met en vedette la laderie, et à l'épouse duquel il fait la cour, sans doute pour le rendre encore plus ridicule ; 3^o poésies contre Arnau de Perexens, évêque d'Urgel (50), diocèse auquel appartenait alors le Berguedan, c'est-à-dire toutes les possessions du poète ; 4^o poésies se rapportant aux luttes féodales catalanes de son époque (51), où le troubadour apparaît aux côtés des turbulents vicomtes Pons de Cabrera et Arnau de Castellbó.

L'ancienne « vida » provençale de Guilhem de Berguedan nous rapporte que celui-ci fut en guerre avec le vicomte Ramon Folch de Cardona, qui « était plus grand et plus puissant que lui », et l'assassina traîtreusement (*ausis lo malamen*). On doit reconnaître que le biographe anonyme était bien renseigné là-dessus, car des documents contemporains — l'obituaire des vicomtes de Cardona, une lettre de l'abbé de Cardona au pape Alexandre III — nous informent que Ramon Folch « fuit interfectus » et nous parlent de la guerre qui existe « inter homines de Cardona et tra-

(48) M. de RIQUER, *Las poesias de Guilhem de Berguedán contra Pons de Mataplana*, dans « Zeitschr. f. roman. Philol. », t. LXXI, 1955, p. 1-32.

(49) M. de RIQUER, *Las poesias de Guilhem de Berguedán contra Pere de Berga*, dans « Bolet. R. Acad. Buenas letras Barcelona », t. XXV, 1953, p. 247-271.

(50) M. de RIQUER, *Las poesias de Guilhem de Berguedán contra el obispo de Urgel*, dans « Studi medievali », n. s., t. XVIII, 1952, p. 272-291.

(51) M. de RIQUER, *El trovador Guilhem de Berguedán y las luchas feudales de su tiempo*, dans « Bolet. socied. Castellonense de cultura », t. XXIX, 1953.

ditores qui eum interfecerunt ». Nous savons aussi la date exacte de la mort du vicomte : le 3 mars 1175. En conséquence de ce crime, Guilhem de Berguedan fut déshérité, si l'on en doit croire l'ancienne « vida » ; chassé de sa terre, il séduisait les épouses, les filles et les sœurs des parents et amis qui l'accueillaient. Tout le monde l'abandonna — dit encore la « vida » — sauf Arnau de Castellbó.

Or, Arnau de Castellbó et Pons de Cabrera, tous deux vassaux du roi Alphonse, se soulevèrent constamment contre son autorité et Guilhem de Berguedan était leur ami commun, ce qui place le troubadour dans la faction la plus opposée au roi et explique la violence avec laquelle il l'attaque dans quelques-uns de ses sirventés. Pons de Cabrera, vicomte de Cabrera et d'Àger, était le fils du troubadour Guerau de Cabrera, l'auteur de l'*ensenhamen* qui a plus haut retenu si longuement notre attention, et il était marié avec Marquesa, fille du comte Armengol d'Urgel, dame dont nous venons de trouver le nom dans la « tornada » du deuxième sirventés de Guerau del Luc et qui, vers 1184, fut célébrée par Bertran de Born dans sa poésie *Quan la novela flors par el verjan*. Nous voyons donc se ranger autour de cette dame les troubadours ennemis d'Alphonse II, et parmi ceux-ci Guilhem de Berguedan, qui avait de forts liens politiques avec Pons de Cabrera et sa femme.

En 1191 la révolte de ceux qui se groupaient autour de Pons de Cabrera et d'Arnau de Castellbó entre dans sa phase décisive. Le roi Alphonse attaque les révoltés en se rendant à Lérida et signant avec le comte d'Urgel un traité de partage portant sur les terres et les châteaux de Pons, beau-frère de celui-ci. Parmi ces châteaux, celui de Montesor (près de Balaguer) devait passer en possession du comte d'Urgel. Mais c'était précisément à Montesor que se trouvaient, à la fin de 1191, Guilhem de Berguedan et Marquesa de Cabrera, dont le mari, Pons, s'était enfui. A cette occasion le troubadour composa son sirventés *Reis, s'anc nuill temps fos francs ni larcs donaire*, dans lequel il accuse Alphonse de manque de courtoisie puisqu'il lutte contre une dame, ce que son père, Raimon Bérenger IV, n'aurait jamais fait :

Reis, si fos vius lo pros coms, vostre paire,
non fera pas per mil marcs de deniers :
la Marquesa far fondejar ni traire
aissi cum faitz vos ab vostres archiers (52)....

Vers la fin du sirventés le troubadour demande l'aide de deux souverains qui, à l'époque, étaient ennemis du roi d'Aragon : Alphonse VIII de Castille, à la cour duquel Pons de Cabrera s'était réfugié, et le comte Raimon V de Toulouse :

Reis castellans, qu'etz en luec d'empeiraire,
aissi cum etz rics de totz bons mestiers,
mandatz viatz per tot vostre repaire
vostras grans ostz, a flocs et a milliers ;
e faitz nos sai un avinen socors,
per que totz temps n'ajatz pretz e lauzors :
qu'a Lerida vej'om dinz e defor
los fums de l'ost e nos de Montesor.

(52) PILLET et CARSTENS, 210, 17, texte et trad. d'I. FRANK, *Pons de la Guardia, troubadour catalan du XII^e siècle*, dans « Bolet. R. Acad. Buenas letras Barcelona », t. XXII, 1949, p. 320-321 : « Roi, si le noble comte votre père était vivant, jamais il ne ferait, pour mille marcs d'argent, ce que vous faites : faire assiéger Marquesa et tirer sur elle avec vos archers ! »

Coms de Tolsan, parton se las amors
s'a Marquesa non faitz calque socors,
que val trop mais non fetz Elionor :
eras parra si l'amatz de bon cor (53).

Le troubadour, dans ce sirventés, veut montrer à tout le monde la vilaine conduite d'Alphonse II envers les dames, et il rappelle un fait survenu douze ans auparavant. Il s'agit d'Azalaïs de Burlatz, fille de Raimon VI de Toulouse, mariée à Roger II, vicomte de Béziers, vassal d'Alphonse, qui, par ce mariage, prétendait secouer les liens qui l'unissaient au roi. Celui-ci agit de façon énergique et implacable, car, en 1179, il obligea le vicomte à lui offrir la soumission de Carcassonne et de Limoux, ainsi que d'un grand nombre de châteaux dans le Carcassès, le Lauragais, le Minervois, le Razès, etc. Un des conseillers de Roger II était Bertrand de Saissac. Ces renseignements nous permettent de saisir la portée de la strophe III de ce sirventés de Guilhem de Berguedan :

E puesc vos dir planamen mon vejaire,
reis deschautitz, ben a doz'ans entiers,
e pot vos hom ben mostrar e retraire
la comtessa qu'es dompna de Beders,
a cui tolgues — quan vos det sas amors —
doas ciutatz e cent chastels ab tors.
De tot en tot era de perdre l'or
tro·l de Saissac i mes autre demor (54).

On appelait cette dame Azalaïs de Burlatz parce qu'elle avait été élevée dans le château de ce nom. Les mots de Guilhem de Berguedan au sujet d'Azalaïs et d'Alphonse ont une intention plus forte et plus malveillante si on les rapproche d'un potin recueilli dans la *razó* d'une poésie du troubadour Arnaut de Marueilh :

« Vos avetz entendut qui fo Arnautz de Marueilh e com s'enamoret de la comtessa de Bezers... Molt li volia gran be Arnautz az ela e moltas bonas chansos en fes de leis e molt la preguet ab gran temensa e ella volia gran ben a lui. E·l reis N'Anfos, qu'entendia en la comtessa, s'aperseup quez ela volia ben az Arnaut de Marueilh, e si·n fo fort gelos e dolens quan vit los semblans amoros qu'ela fazia az Arnaut. Et auzit las bonas chansos qu'el avia fait d'ela, si la ocaizonet d'Arnaut, e dis li tant e tant li fes dire, qu'ela donet comjat az Arnaut e·ill castigua que mais no·ill fos denan, ni mais no fezes chansos d'ela e qu'el del tot se degues partir et estraire de l'amor d'ela e dels sieus precx d'ela. Arnautz de Marueilh, cant auzit lo comjat anaisi, fo sobre totas dolors dolens, e si se partit (55).... »

Et c'est le motif qui justifie que le sirventés de Guilhem de Berguedan commence par les mots :

Reis, s'anc nuill temps fo francs ni larcs donaire
ni encobitz per las autrui moillers... (56)

(53) « Roi de Castille, assis sur un trône impérial, puisque vous êtes riche de toutes bonnes qualités, convoquez vite par masses et par milliers, de toutes provinces, une grande armée et venez nous apporter ici un secours bienvenu ; vous en aurez l'estime et les louanges des siècles à venir. Puissent les gens de Lérida voir, à l'intérieur de la ville comme au dehors, les incendies de votre armée et puissions-nous contempler tout cela de Montesor. — Comte de Toulouse, l'on ne vous aimera plus si vous n'envoyez pas du secours à Marquesa. Elle a bien plus de prix que n'avait Éléonore : on verra maintenant si vous l'aimez de bon cœur. »

(54) « Et cela fait bien douze ans pleins que je puis vous dire franchement mon opinion, roi déshonoré ! L'on peut vous rappeler l'exemple de la comtesse qui est dame de Béziers : vous lui enlevâtes, alors qu'elle vous accorda ses faveurs, deux villes et cent châteaux forts garnis de tours. Elle allait perdre entièrement ses biens lorsque le sire de Saissac changea le cours des choses. »

(55) BOUTIÈRE et SCHUTZ, *Biographies*, p. 19.

(56) « Roi, si jamais vous fûtes homme généreux et libéral et amateur des femmes d'autrui... »

Dans sa lutte contre les vassaux révoltés, les vicomtes de Cabrera et de Castellbó, Alphonse II avait de son côté l'Église catalane, dont les principales figures étaient alors l'archevêque de Tarragone, Berenguer de Vilademuls, et l'évêque d'Urgel, Arnau de Perexens. Guilhem de Berguedan a tout un cycle de poésies destinées à dénigrer le second, et en divers endroits il fait des allusions hostiles au premier. Parmi les barons alliés aux Cabrera et Castellbó se trouvait Guillem Ramon de Montcada, fils du grand sénéchal de Catalogne et frère de Gaston, vicomte de Béarn. Guillem Ramon avait reçu en héritage le grand patrimoine de la famille situé au sud des Pyrénées, notamment les fiefs de Vich, l'ancienne Ausona, ce qui explique que son ami Guilhem de Berguedan l'appelât, dans *Sirventes ab rason bona*, « En Guillem Raimon d'Auzona » (57). Le troubadour était mort quand cette lutte entre les barons révoltés et l'Église atteignit le point le plus tragique, faisant de l'archevêque Berenguer de Vilademuls le Thomas Becket de la Catalogne.

Guillem Ramon de Montcada, ou d'Ausona, était marié, depuis 1189, avec Guilleuma de Castellvell, nièce de l'archevêque. Nous avons la chance de posséder une documentation rigoureusement historique sur le terrible drame dont nous venons de connaître les protagonistes. Guillem Ramon de Montcada avait demandé à l'archevêque de se rendre à Gérone parce que sa nièce, Guilleuma, avait besoin de lui demander conseil au sujet de quelques affaires délicates. Il s'agissait, évidemment, d'un mensonge pour faire sortir l'archevêque de Barcelone. Tout près de cette ville se trouvait le château de Montcada, aujourd'hui disparu. Le 16 février 1194, l'archevêque, chevauchant un mulet et accompagné de son chapelain, Guillem Climent, ainsi que de son notaire, Ferrer, arriva aux environs du château de Montcada. Son neveu Guillem Ramon sortit à sa rencontre avec une petite suite, et après avoir échangé avec lui, pacifiquement, quelques mots de salutation, il le frappa soudain de son épée, le jeta bas de son mulet et s'acharna sur lui. Le chapelain Guillem Climent s'approcha alors de l'archevêque moribond afin de lui prêter les derniers secours, et Berenguer de Vilademuls, terriblement blessé, se confessa et pria Dieu d'accorder son pardon à l'assassin. Sur quoi, il récita son testament. Pendant ces moments Guillem Ramon de Montcada s'était écarté un peu ; mais aussitôt que l'archevêque eut fini sa confession et l'exposition de ses dernières volontés, il s'approcha à nouveau du blessé et le frappa de telle façon qu'il le laissa tout à fait écartelé ; finalement, il descendit de son cheval et avec la pointe de l'épée répandit sur l'herbe la cervelle de sa victime.

Ce tragique événement, qui donna lieu à une légende dernièrement étudiée par M. Coll i Alentorn (58), n'a laissé aucun écho dans la poésie des troubadours parvenue jusqu'à nous. Guilhem de Berguedan, qui volontiers se serait rangé du côté de l'assassin, était déjà mort, peut-être assassiné lui aussi par ses ennemis, comme le dit son ancienne *vida* provençale. Il fut un des adversaires les plus redoutables d'Alphonse II, moins à cause de son pouvoir féodal qu'à cause de la force de dénigrement de ses sirventés. Dans nombre de ceux-ci il attaque le roi ; même quand il est en prison. Il connaît les défauts de ses serviteurs les plus intimes et il est toujours au courant d'événements et d'anecdotes qui peuvent couvrir le roi de honte. Ainsi, dans une poésie dont on ne conserve qu'une strophe, Guilhem de Berguedan accuse le roi d'avoir fait brûler le jongleur Artuset et un de ses camarades, accusation recueillie par Bertran de Born dans son sirventés *Quan vei pels vergiers despleiar*, et dont la *razó* donne quelques notices, peut-être déformées, mais qui, en vérité, révèlent chez le roi, plutôt que de la méchanceté, une préoccupation de justice.

Le regretté István Frank, dans sa communication au VII^e Congrès international de Linguistique romane (Barcelone, 1953), exposa des points de vue qu'il convient de rappeler : « Il pouvait pa-

(57) M. de RIQUER, *El trovador Guilhem de Berguedán y las luchas feudales de su tiempo*, p. 42-46.

(58) M. COLL I ALENTORN, *La llegenda de Guillem Ramon de Montcada* (Biblioteca « Guió d'or »), Barcelone, 1957.

raître abusif, naguère encore, de parler d'une époque alphonsine de la poésie lyrique et d'appeler de ce nom le lyrisme courtois du règne d'Alphonse II d'Aragon, lyrisme fleurissant dès lors à la fois dans le Midi de la France et en Espagne. A la lumière des recherches récentes, ce terme a acquis une signification certaine... Où qu'elle se trouvât, en deçà ou au delà des Pyrénées et du Rhône, la cour d'Alphonse était un point de ralliement où troubadours et jongleurs accouraient de loin. Son règne et celui de son fils, Pierre II, coïncident, en effet, de 1162 à 1213, avec l'apogée de la poésie courtoise d'expression provençale. Ce demi-siècle d'or comprend les cinquante meilleures années des poètes provençaux. Les plus notables d'entre eux jouissaient dans l'entourage d'Alphonse d'un accueil que Giraut de Borneil se sentait incapable de quitter, qu'Arnaut Daniel ne quitta jamais sans éprouver l'envie d'y retourner dans les vingt-quatre heures, que Peire Vidal évoquait toujours avec l'émotion d'une fidèle amitié ; d'une hospitalité dont le souvenir éveillera des échos une dizaine, une vingtaine d'années après la mort du roi, jusqu'en France, sous la plume de Guiot de Provins, jusqu'en Italie, sous celle d'Aimeric de Pegulhan. La liste des poètes qui eurent à se louer de ses bienfaits, et les textes qui en font foi, a été dressée à deux reprises ; elle mériterait d'être étudiée d'une manière plus approfondie dans un long chapitre d'un nouveau livre sur le thème *De los trovadores en España*, qui mettrait en relief que ni en Espagne ni ailleurs, tout au cours des XII^e et XIII^e siècles, il n'y eut un mécène aussi souvent célébré, et aussi souvent cité, qu'Alphonse d'Aragon (59). » La citation a été longue, mais il me fallait la faire parce qu'ici nous trouvons un aperçu très sagace sur la signification de la cour littéraire d'Alphonse, ainsi que sur le concept même de l'époque alphonsine de la poésie provençale, qu'il faudra sans doute incorporer à l'histoire littéraire. C'est l'avis d'un expert provençaliste, grand connaisseur de la lyrique romane du moyen âge.

Mais ce que j'ai voulu faire ici, c'était chercher la dernière explication de ce phénomène littéraire et j'ai cru la trouver dans des motifs d'ordre politique : le désir ou le besoin qu'avait le roi de s'attirer la sympathie de ses sujets du nord des Pyrénées. Il y avait là, pourtant, quelque danger : le roi risquait de s'attirer aussi l'hostilité poétique de ses ennemis, et ainsi s'explique l'attitude de Bertran de Born ou de Giraut del Luc. Mais tous ensemble, les troubadours amis et les ennemis d'Alphonse, nous ont laissé une série de données intimes et anecdotiques qui permettent à l'historien de ce règne d'approfondir l'ambiance de l'époque et de compléter les sèches notices des parchemins.

L'époque alphonsine de la poésie provençale laissa, vraiment, un doux souvenir parmi les troubadours. Peire Vidal en parle toujours avec nostalgie, et Aimeric de Pegulhan regrette :

En aquelh temps que·l reys mori N'Amfos...
ladonc cugei que fos mortz pretz e dos,
si qu'ieu fui pres de laissar mas chansos (60).

Car, comme disait le troubadour Raimon Vidal de Besalú, l'époque du roi Alphonse II était le « temps c'om era jays ».

Mais la politique provençale d'Alphonse II échoua quand son fils, le roi Pierre le Catholique, mourut vaincu à Muret et quand son petit-fils, Jacques le Conquérant, signa avec saint Louis le traité de Corbeil.

Le rêve d'un puissant État s'étendant de Nice jusqu'à Valence, avec les Pyrénées comme colonne vertébrale, s'était évanoui pour toujours. Les rois d'Aragon et comtes de Barcelone menèrent leur

(59) I. FRANK, *Les débuts de la poésie courtoise en Catalogne et le problème des origines lyriques*, dans « VII^e Congreso internacional de linguística románica, Actas y memorias », t. II, Barcelone, 1955, p. 182-183.

(60) PILLET et CARSTENS, 10, 26. Texte de W. P. SHEPARD et F. M. CHAMBERS, *The Poems of Aimeric de Peguilhan*, Evans-ton, 1950, p. 146.

politique dans une autre direction : la conquête des royaumes sarrasins de Majorque et de Valence, l'expansion vers la Sicile, Naples, la Grèce... Mais de la politique provençale d'Alphonse II il resta quelque chose : la lyrique des troubadours en Catalogne. En effet, quand dans le Midi de la France eut disparu le troubadour — malgré la renaissance artificielle et manquée de l'école toulousaine, qui n'a des troubadours que la langue, — les cours de la Catalogne suivirent la tradition lyrique imposée par le roi Alphonse. Pendant les XIII^e et XIV^e siècles et la première moitié du XV^e persista en Catalogne la poésie courtoise des troubadours, dans l'ancienne langue littéraire — aussi étrangère et archaïque qu'elle pût sembler alors aux poètes catalans, — se conformant à la métrique, à la rhétorique anciennes, acceptant ses lieux communs, ses *topoi*, son sens du vasselage féodal et même ses chevilles. Les prosateurs catalans, qui écrivent en leur langue maternelle, et non pas en provençal, et qui dès le dernier quart du XIV^e siècle se sont incorporés à l'humanisme venant d'Italie, contrastent curieusement avec leurs confrères les poètes, qui se maintiennent liés à une tradition séculaire. Cette tradition peut se conserver grâce au milieu féodal des cours catalanes, si semblables, extérieurement, aux cours du Midi de la France du XII^e siècle. La lyrique courtoise catalane conserve ses caractéristiques provençales même dans la première génération des poètes de la cour d'Alphonse V d'Aragon (I^{er} de Naples), l'un des plus importants mécènes de la Renaissance en Italie. Mais c'est à cette époque que la lyrique catalane abandonne son provençalisme et se décide, définitivement, à s'exprimer dans sa langue maternelle et à renouveler ses sujets. Nous sommes au milieu du XV^e siècle. Cela veut dire que pendant trois siècles la lyrique courtoise et minoritaire des troubadours a survécu au sud des Pyrénées, grâce, évidemment, au roi Alphonse, *aquel que trobet*, et à l'éclat de l'époque alphonisine de la poésie provençale.